

Un Agent en charge de l'entretien des salles municipales
Temps non complet annualisé de 29,50/35^{ème}
(33h45 semaines scolaires / 19h45 hors semaines scolaires)
Poste ouvert aux fonctionnaires et aux non titulaires de la fonction publique
Poste à pourvoir le 1^{er} juillet 2025

Sous l'autorité du Responsable des services techniques, vous serez chargé des missions suivantes :

- Entretien de la propreté des locaux des salles municipales : salle de sports, salle des primevères, vestiaires du stade de la Marne, salle zen
- Entretien des salles de classe de l'école publique
- Entretien des sanitaires publics
- Surveillance du repas des élèves de l'école publique pendant le midi
- Surveillance de cour à l'école publique pendant le temps du midi
- Nettoyage du linge de l'école publique, des services techniques, de la police municipale et du restaurant scolaire
- Remplacement des agents du restaurant scolaire, de l'école, en fonction des besoins et entretien des locaux de la Mairie en remplacement de l'agent titulaire
- Repérer les anomalies et les dysfonctionnements dans les locaux
- Entretien et respect du matériel mis à disposition

Savoir-faire :

- Connaître les techniques de nettoyage et de désinfection des locaux, et le matériel adapté
- Être titulaire du permis B
- Réaliser un travail soigné
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Savoir rendre compte
- Savoir s'organiser et reconnaître les priorités

Savoir-être :

- Discrétion
- Dynamique
- Savoir gérer son travail en autonomie
- Méthodique et rigoureux
- Grande disponibilité et polyvalence
- Savoir gérer les imprévus

Contraintes du poste :

- Horaires réguliers coupés
- Pénibilité physique : station debout prolongée, manutention de matériel spécifique

Rémunération statutaire + IFSE + Participation employeur à prévoyance

Lettre de candidature et CV à l'attention de
Monsieur le Maire – 66 rue du Villebon – 85230 SAINT-GERVAIS
Avant le 14 mars 2025 inclus

Renseignements auprès de M. KREH Jean-Hervé - 02.51.68.73.14 - dgs@saintgervais-vendee.fr